

# Gazette Haut Valromey

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

ETE 2019



Votre mairie est ouverte

## A Songieu:

Jeudi de 14h à 15h

## Au Grand Abergement

Lundi 11h à 12h

## Au Petit Abergement

vendredi 11h à 12h

## A Hotonnes

Lundi: 13h - 17h

Mardi : 12h - 14h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h

Rendez-Vous possible en cas d'urgence en dehors de ces horaires.

Tél : 04 79 87 72 32

Fax : 04 79 87 73 71

## Mail :

mairie.hautvalromey@orange.fr

Pour communiquer vos infos à la gazette:

info.hautvalromey@orange.fr

## Site internet :

www.hautvalromey.fr

*Bonjour à tous*

*Voici la gazette de l'été qui rend bien compte du dynamisme de la commune.*

*Depuis de nombreux mois la municipalité travaille sur de conséquents dossiers, certains initiés avant la fusion d'autres imposés par la réglementation et sans lesquels le PLU n'aurait pu aboutir.*

*Nous arrivons aujourd'hui aux phases travaux : la concrétisation.*

*Dynamisme aussi du côté des associations, des professionnels et des particuliers.*

*Nous vous souhaitons un bel été*

*L'équipe gazette*

## **HORAIRE OUVERTURE MAIRIE pendant l'été**

En raison des vacances, seule la mairie d'Hottonnes sera ouverte aux heures habituelles pendant l'été. Pas de permanence dans les mairies annexes.

## **EMBAUCHE DE L'ETE**

Comme l'an dernier, la commune recrute 2 agents techniques saisonniers du 1<sup>er</sup> au 31 juillet et du 1<sup>er</sup> au 31 août 2019

Arrosage des espaces fleuris, tonte des espaces verts, divers travaux pour seconder les agents techniques.

Renseignements en mairie.

Profil : homme/femme, débutant accepté, permis B

## **Le PLU :**

Le début de l'enquête publique initialement prévu le 26 juin est décalé à une date ultérieure pour des raisons administratives.

## **SITE INTERNET**

[www.hautvalromey.fr](http://www.hautvalromey.fr) Le site internet de la commune fourmille de renseignements. Il est mis à jour tous les lundis au fur et à mesure de l'arrivée des informations. Allez y jeter un coup d'œil et apportez votre contribution notamment l'actualité des associations.





## Les Grands Travaux d'investissement

S'il est évident que l'on ne peut développer des réseaux dans des secteurs non urbanisés, il est interdit de construire en absence de réseaux conformes. Malgré tout, nous défendons les dossiers de **rénovation** des fermes de montagne non raccordées aux réseaux car cela contribue à la sauvegarde de notre patrimoine bâti.

Au moment de la fusion de nos communes, la station d'épuration (**STEP**) d'Hotonnes recueillant les eaux usées du village et des établissements Gesler, présentait un risque de contentieux européen avec une mise en demeure car la qualité des eaux rejetées était très loin de la conformité. Au Petit Abergement, la source des Vuires alimentant en eau potable Jalinard-Lachat et celle du Jorat étaient non conformes selon les critères de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un schéma directeur était en cours pour une mise en conformité de la ressource.

La STEP située au bord du Séran au Grand Abergement, propriété du Syndicat Mixte du Plateau de Retord, traitant les eaux usées des Plans, des villages du Grand et du Petit Abergement a été rétrocédée à la commune par le préfet en 2017. Elle était déjà notée non conforme par la police de l'eau par de disfonctionnements et des rejets polluants dans le Séran le plus souvent à sec.

Pour les services de l'Etat ces situations sont incompatibles avec la validation du PLU puisque par la validation de ce document, la commune est en capacité de délivrer des autorisations d'urbanisme. Depuis mars 2018, nous sommes donc à marche forcée pour remettre les réseaux de la commune en conformité. Cela implique un travail colossal et de lourds investissements.

Ces grands travaux seront signalés et balisés. Ils n'entraveront qu'occasionnellement la circulation.

**Station d'épuration d'Hotonnes** Suite à une mise en demeure de l'ARS, (Agence Régionale de Santé), de mettre en conformité les rejets d'eaux usées des habitants d'Hotonnes, la commune a décidé de créer sa propre structure d'assainissement, se séparant ainsi des établissements Gesler qui utilise la station à 80%. Ceux-ci reprennent la station existante dont les normes sont moins contraignantes pour les entreprises.

Avec les recommandations de l'Ingénierie de l'Ain le choix s'est porté sur la création de 2 bassins de phyto filtration : filtres plantés de roseaux. Les travaux sont bien avancés pour une mise en service à l'automne.

Le coût des travaux s'élève à 325 000€ HT

subventions : Agence de l'eau : 87 329€ Département : 90 000€



### Réseau d'eau.

Suite à une mise en demeure de l'ARS, (Agence Régionale de Santé), de mettre en conformité l'accès à une eau de meilleure qualité que celle fournie par la source des Vuires, la commune, conseillée par l'Ingénierie de l'Ain a fait le choix de prolonger son réseau avec l'eau du réseau syndical du Valromey.

Le projet retenu utilisera la pompe du Grand Abergement qui monte l'eau la nuit aux Plans d'Hotonnes dans le réservoir des lieurs. L'eau redescendra des Plans jusqu'à l'intersection de la RD 39 et de la RD 31,







d'où partiront 2 canalisations : la première passant par le pont Gapin, distribuera le Jalinard et le Jorat. La seconde jusqu'aux Vuires distribuant Lachat, les Plânes.

Les riverains, qui le souhaiteront, pourront se raccorder au réseau à leurs frais.

Le coût des travaux s'élève à 1 213 000€ HT

Les subventions HT: 250 000€ de l'Agence de l'eau / 83 738€ du Département

Les travaux débutent mi-juin pour mise en service fin d'année.

Un investissement très lourd pour la commune.

**A noter** que les réseaux existants auxquels les habitants sont très attachés perdureront pour alimenter les fontaines. (Illustration (Réservoir des Vuires)

**La STEP du Grand**, mise en demeure depuis la rétrocession du Syndicat mixte est en cours de réflexion où nous avons constaté une mauvaise gestion du prestataire du Syndicat mixte.

***Vous êtes invités à une réunion publique d'information sur les tarifs futurs eau et assainissement le 26 juin à 18h30 à la salle des fêtes du Grand Abergement***



#### **Aménagement de l'espace détente du Sévrier.**

Depuis l'aménagement et la ré-ouverture du Sévrier par la comcom Bugey Sud, la commune souhaitait en faire un lieu de vie et de rencontres conviviales. Des arbres, seront plantés à l'automne sur l'espace détente-jeu au Petit Abergement. Cet automne la passerelle conçue et réalisée par l'école du bois de Cormaranche en partenariat avec l'IME d'Hauteville sera installée.

**NUMEROTATION DES RUES** Les adresses doivent être depuis 3 ans au format : nom, lieu-dit (éventuellement) ou village n° et nom de rue, code postal commune.

Ex : Mr Plume, 320 rue de la poste, le Jalinard, 01260 Haut Valromey.

C'est indispensable aux services des secours, de livraison, la poste et le déploiement de la fibre et téléphone...Un important travail a été fait pour que vous ayez une adresse précise. La mairie vous la communiquera ultérieurement.

D'autre part, une signalétique directionnelle des entreprises artisanales, a été installée sur le Petit Abergement. Elle était prévue depuis plusieurs années, mais n'avait pas été mise en place.

4 grands panneaux du plan de la commune vont être installés sur les 4 villages principaux. Vous pourrez ainsi mieux visualiser, et donc vous orientez pour découvrir ses confins.



**FIBRE OPTIQUE** On peut désormais demander le raccordement à la fibre optique sur les villages de Songieu, Bassieu, Sothonod : elle est « arrivée ». Hotonnes sera accessible au service dès l'automne. Pour les autres, ce sera 2021 vraisemblablement soit par ligne enterrée soit en aérien.

**COUPURES D'ELECTRICITE** Lorsque vous constatez une coupure sur le réseau électrique, la mairie vous demande de signaler le problème par e-mail ou courrier. Elle fera remonter les plaintes au Syndicat d'électricité (SIEA) et ENEDIS, ce qui appuiera sa demande d'amélioration du réseau.





**RESEAU DE TELEPHONIE MOBILE** : un peu d'avancée avec l'installation d'une antenne sur Hotonnes par l'Etat. Deux autres points sont prévus et choisis mais les démarches sont fastidieuses.

**NUMERIQUE A L'ECOLE** 59 élèves fréquentent l'établissement cette année.

Pour l'égalité des chances, la commune a financé dernièrement tout un équipement informatique. Environ 12 000€ pour nos chers bambins. Chaque classe est équipée d'un tableau interactif : les enfants peuvent comme dans les séries TV déplacer avec la main les divers éléments projetés par le vidéoprojecteur. C'est sans doute l'équipement le plus utilisé, avec les 6 tablettes connectées. Celles-ci permettent de prendre des photos ou de faire de petits films qui seront ensuite modifiés au clavier attendant. Les tablettes sont aussi connectées à internet pour des travaux de recherche. Chaque enseignant a aussi dorénavant son ordinateur. Cet équipement est un investissement à long terme et les enseignants n'ont pu encore exploiter à leur juste valeur ce matériel. Ils auront une formation le 15 juin par les services de l'éducation nationale.

L'équipement comporte aussi 2 petits robots programmables qui ne pourront être opérationnels qu'avec la formation spécifique.

A l'occasion de la fête de l'école le 29 juin, vous pourrez suivre des démonstrations de ce nouvel équipement.



Tablettes numériques

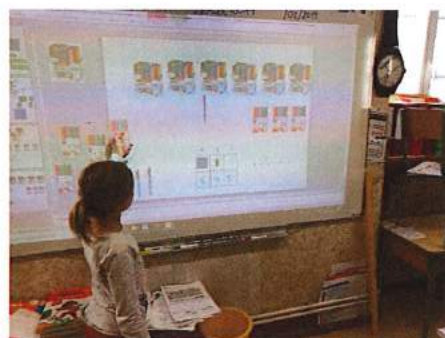


Tableau interactif

**ECOLE** Pensez à inscrire votre enfant pour la rentrée avant le 30 juin à la mairie aux heures d'ouverture. L'enfant doit avoir 2 ans au cours de l'année civile 2019 et être propre.

Les parents devront se munir :

- \*du livret de famille.
- \*du certificat de vaccination, ou en l'absence, du carnet de santé de l'enfant.
- \*du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment (si nécessaire).

## **ETAT CIVIL**

### **Mariages :**

- Maxime Ballet et Diana Fakhretdinova (Oufa en Russie) le 1<sup>er</sup> déc 2018 Le Grand Abergement
- Tanguy PERRET et Virginie ROUX le 13 avril 2019, Hotonnes
- Mathieu RAYMOND et Marine PLISSONIER le 11 mai 2019, Hotonnes

### **Naissances :**

- Gino BOREANIZ le 11 mars 2019 à Hotonnes
- Leïla SABOUL le 24 mai 2019 au Petit Abergement





**Décès :**

- Madame Aimée MAURY le 17 janvier 2019, Hotonnes
- Monsieur Serge PORTIER le 27 février 2019, Hotonnes
- Monsieur Paul GODET le 13 mars 2019, Grand Abergement
- Monsieur Arsène Bouvard le 27 mars 2019, Grand Abergement

**Paul GODET** est né le 19 janvier 1929 au Lac Genin, dans une famille de 8 enfants. Installé au Grand Abergement en 1950, il s'est marié en 1956 avec Marie- Louise Monnet. 4 filles vinrent le combler. La vie du couple a été bien remplie professionnellement avec l'hôtel-restaurant (Bornarel) tout ceci sans l'eau courante jusqu'en 1966. A cette époque avec quelques autres, qui veulent aller de l'avant, il participe à un « Groupement de vulgarisation agricole du Plateau de Retord ». Puis vint le contrôle laitier, auquel il adhéra tout de suite. Sa vie sociale était déjà bien remplie en participant pendant 3 mandats à la gestion de la commune, mais aussi de la paroisse. Et puis il y a plus de 30 ans il participait activement à la création d'un « Foyer Rural ». Celui-ci a disparu, et le restaurant servait de rencontre aux joueurs de belote. Quand il ferma en 1994, le « Club », fut créé à sa demande grâce à Mme Reydellet, maire de l'époque. C'était un homme juste qui aimait les choses bien faites. Toujours prêt à rendre service à ses voisins. Il s'en est allé le 13 mars à Belley suite à des complications de sa dernière opération.



**Arsène BOUVARD** est né en 1929 à Artemare dans une famille renommée dans le marché des chevaux. Avec l'arrivée des tracteurs, l'activité connaît des difficultés. Arsène part en alpage au col de l'Alpette sur le Granier et fut l'un des premiers bergers diplômés. De cette expérience d'élevage en altitude, il choisit de s'installer en 1951 à la ferme de la Vézeronce à 1200m face à la Chapelle de Retord. Sans réseau d'eau, il restaure et crée des goyas, élève avec passion les charolaises et perpétue la tradition du bœuf Gras de Paques. Après l'incendie de la ferme en 59, il reconstruit avec son épouse Jeanine et ouvre progressivement un café-restaurant à l'ambiance montagnarde appréciée des randonneurs puis des skieurs. Un des tous premiers membres des « amis de Retord » avec Delphine Arène, surnommé le gardien de Retord, il relance l'ambiance de la St Roch avec l'Abbé Tarpin, bon conseiller dans la restauration de la chapelle de Retord et depuis toujours en assure l'ouverture et l'entretien. Il a transmis ses valeurs et ses passions à ses fils Jean-François et Patrick pour le restaurant, la ferme et Retord.



## **Du côté des associations**



**CERCLE AMICAL DE SONGIEU** : la campagne de fouilles 2019 aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 12 juillet. Il reste encore des places pour vous inscrire pour participer. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de l'association : <http://chateauneufvalromey.hautetfort.com/>





Suite à la fusion des 4 communes et au manque criant de bénévoles pour maintenir les temps festifs sur chaque commune déléguée, le comité d'animation : **Hotonnes Anim'Action** devient **Anim'O Valromey** de façon à prêter main forte aux initiatives du territoire en sollicitant toutes les bonnes volontés de la commune quel que soit l'âge. Par exemple, l'association participera à l'organisation des feux de la St Jean au Grand



Les vacances approchent. Le centre de loisirs sera ouvert **du 8 juillet au 2 août** avec un thème par semaine : sports et santé, préhistoire, moyen-âge et Châteauneuf, Nature.

Sorties Ados à la journée.

Des mini-camps dans la limite des places disponibles:

- 4/6ans : une nuitée sous tente
- 7/9ans : 3 jours sous tente en camping
- Ados 10/13ans : Une semaine sous tente en camping

12-15 ans : « à la découverte d'un festival culturel et sportif » 4jours en août aux Plans d'Hotonnes en partenariat avec les « 7 lieux » d'Hauteville et le MRJC de l'Ain.

Renseignement [www.aiglevalromey.fr](http://www.aiglevalromey.fr) programme téléchargeable  
tel 0479425488/ 0641211394.

## Les festivités de l'été dans les 4 villages



**8 juin Les Piafs** - conscrits d'Hotonnes organisent le **concours de pétanque de la vendrolière** inscriptions à 13h ; doublette 10€ ; snack & buvette sur place à partir de 12h00 ; Lots pour les 3 meilleures doublettes

**9 juin, à 17 h à l'église de Songieu.** La saison 2019 des Inter'Vals se poursuit avec Alice Duport Percier au chant et Dirk Boerner au clavecin. Ils interpréteront et joueront les pièces de SCARLATTI Père & fils

**21 juin fête de la musique** salle des fêtes au Grand Abergement organisée par la chorale **Ainterchant**, (8 choristes dont 3 de la commune), qui donnera un récital à 20h à l'église. La suite de la manifestation se fera à la salle des fêtes. Musique irlandaise, variétés, orgue de barbarie, Rêve Errance (musique médiévale), scène ouverte...Petite restauration et buvette au profit du Sou des écoles, Aigle, l'église.





**29 juin après-midi visite et fête de l'école** sera consacrée aux enfants lors de la fête de l'école ! Vous pourrez découvrir, de salle en salle, le nouveau matériel informatique avec des démonstrations, puis chaque classe vous présentera le travail des enfants. L'après-midi sera ponctuée par le spectacle des CE2-CM1-CM2 en partenariat avec L'E.S.A.T. La Freta d'Hauteville et La Marpa de Brenod. En effet le spectacle "**Correspondances**" mettra en son et lumière, par le biais des courriers échangés, nos similitudes, nos souvenirs communs malgré nos différences d'âge ou de handicaps. Un programme à ne pas rater financé par le Département, l'ARS, La Freta et le Sou des écoles.



**29 juin feu de la St Jean** madone du Grand Abergement ouvert à tous les habitants de Haut Valromey. Rendez-vous à partir de 19h. Chaque famille apporte un plat sucré ou salé à partager. La commune offre la boisson et l'apéro. Belle vue du Valromey sous les lumières du soleil couchant. Le feu vers 21h30 (prévoir lampe de poche, nécessaire pour manger d'éventuelles salades, couvertures) parking possible sur la route de la Roche

**5 juillet karaoké costumée** pour fêter les grandes vacances ! C'est gratuit et ça se passera à la salle des fêtes du Grand Abergement ! Organisée par l'association **AIGLE**, RDV à 19h où une petite restauration vous sera proposée. Venez chanter, danser, écouter, rigoler, bref, vous amuser!

**20-21 juillet** course de côte 5eme manche du Championnat de France de la Montagne au Petit Abergement

- Championnat de France de la montagne (catégories : 25 power, 125cc, open montagne, 600cc, 1000cc, side car, quad et promotion hors championnat)
- Championnat de Suisse de la montagne (600 et 1000cc)
- Championnat de Suisse Motos anciennes (old timmer)



**27 juillet fête du Plan d'eau** de la Vendrolière : **Les Ruflos**, conscrits des Abergements et de Ruffieu, **le comité d'animation de ruffieu**, **Anim'O Valromey & les Piafs** d'Hotonnes organisent les Jeux inter-village à partir de 13h30, la petite restauration et barbecue et buvette ; Feu d'artifice en soirée avec participation des communes de Ruffieu et de Haut Valromey. Ambiance musicale.

**18 août** fête de la st Roch : à la chapelle de Retord messe et bénédiction des voitures

## **Aux Plans d'Hotonnes**

Les restaurants sont ouverts : en semaine à l'Hôtel Berthet (lundi midi à vendredi midi), le week-end au Bon Plan vendredi soir à dimanche soir d'où les animations

Les mercredis Soirées jeux « Hôtel Berthet » : 17,24,31 juillet et 7, 14 août (16h-22h)

Les jeudis Thé dansant « Hôtel Berthet » : 27 juin, 29 août, 26 septembre (14h-19h)

Les vendredis Karaoké « Le Bon Plan » 7 juin, 2 août, 6 septembre (à partir de 19h)





Les samedis Le Bon Plan :

**Marché artisanal 6 juillet 14h-19h**

**Et MUSIQUE :**

**8 juin RORY Trio** musique irlandaise.

**15 juin Galou :** Soul/rock

**29 juin :** YBASIC

Pop/Folk/Rock

**6 juillet ANGELO**

Franco/Napolitaine

**20 juillet MALAACH**

musique orientale

**27 juillet Filippo &co** latino

**3 août DRAZ** en Solo

**10 août ROCKCK N'VORE**

Rock/années 80

**31 août LES BRASSICOLES**

Brassens mis en scène

Sur la station :



**28 juillet** Exposition de véhicules anciens-sport-youngtimers/ Danse country et Caisse à savon du Poizat/ Ballade découverte à 10h (sur inscription)/ buvette-petite restauration.

**Festival Bugey –Vous** du 16 au 18 août

**Vendredi** course d'orientation nocturne - **Samedi** matin Rando' du Plateau/ repas midi/ marché et exposition/ tournoi de Molky/Repas soir/concert - **Dimanche** Trail

**Forum des associations** 10h-16h le 7 septembre à Champagne en Valromey.

**Et pour passer un été serein !**

**BONNE PRATIQUE :** Chaque année nous recevons des plaintes que l'on pourrait éviter par plus de civisme. L'été arrive et nous vivons beaucoup dehors, nous vous rappelons l'ARRETE PREFECTORAL BRUIT : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : – les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30, – les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, – les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Pensez aussi au barbecue et au sens du vent pour ne pas « emboucaner » vos voisins.

Rappel : les feux de déchets verts et autres sont interdits.

Un petit condensé de ce que nous offre l'été  
avec cette peinture d'Arcimboldo (1527-1593)  
Milan

